

Des milliers de manifestants marchent dans le calme

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4906 - Mercredi 16 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Alors que l'église de Makouda a été fermée hier
Le principal lieu de culte non musulman à Tizi Ouzou sommé de fermer à compter de ce mercredi

Page 24

Insalubrité et manque d'hygiène

Les services communaux pointés du doigt sur les maladies transmissibles

Page 2

Une élection à certaines allures de plébiscite

Par Mohamed Habili

Même si au final la participation n'a pas été particulièrement forte au deuxième tour de la présidentielle tunisienne, encore qu'elle soit de façon significative supérieure à celle du premier, l'élection de Kais Saïed comme président de la république a pris des allures de plébiscite, à s'en tenir au nombre de voix portées sur lui comparativement à celles qui sont revenues à son rival, Nabil Karoui. Comment s'expliquer cet engouement pour un homme venu de nulle part, et dont seuls les Tunisiens connaissaient l'existence auparavant ? S'il doit son arrivée en tête au premier tour au fait que les électeurs, qui d'ailleurs n'ont guère pris d'assaut les bureaux de vote à cette occasion, au fait que ceux-ci ont d'abord voulu sanctionner la classe politique, en éliminant ses candidats attirés, à quoi attribuer cette préférence marquée pour lui lors du deuxième tour ? S'agissait-il là aussi de sanctionner quelqu'un, qui dans ce cas ne peut être que son compétiteur ? Ce qui impliquerait que là aussi le vote a été pour ainsi dire de protestation non d'adhésion à un candidat et à son programme. Il ne semble pas que les électeurs aient surtout voulu ce 13 octobre éliminer Karoui. Dans une élection comportant deux tours, la logique voudrait que l'électeur choisisse selon son cœur au premier et élimine au second, à moins bien sûr que son candidat de prédilection y soit. Les Tunisiens semblent avoir fait le contraire : ils ont éliminé au premier tour et choisi au second.

Suite en page 3

En visite au Commandement des Forces navales à Alger

Gaid Salah appuie les projets de loi de finances et sur les hydrocarbures



En visite au Commandement des Forces navales à Alger, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense, a prononcé hier un nouveau discours dans lequel il a salué l'adoption des projets de loi par le Conseil des ministres, dont la loi sur les hydrocarbures et la loi de finances pour 2020.

Lire page 2

Agriculture

Pas d'importation de blé dur et d'orge pour cette année

Page 5

Festival international de musique symphonique

Des orchestres étrangers séduisent le public

Page 13

En visite au Commandement des Forces navales à Alger

Gaid Salah appuie les projets de loi de finances et sur les hydrocarbures

■ En visite au Commandement des Forces navales à Alger, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense, a prononcé hier un nouveau discours dans lequel il a salué l'adoption des projets de loi par le Conseil des ministres, dont la loi sur les hydrocarbures et la loi de finances pour 2020.

Par Meriem Benchaouia

«C'est dans le prolongement des mêmes efforts et démarches, que s'inscrit la tenue du Conseil des ministres en date du 13 octobre en cours, pour l'approbation de projets de loi importants, à l'instar des lois de finances et des hydrocarbures, qui constituent une véritable plus-value à même de relancer l'économie nationale et donner un nouveau souffle à l'investissement dans les différents secteurs économiques stratégiques», a-t-il déclaré. Le chef d'état-major de l'Armée s'est également félicité de l'adoption du projet de loi portant Statut général des personnels militaires, où il a été promulgué des dispositions restreignant le droit des militaires, admis à cesser définitivement leur service et versés dans la réserve, aux fins de ne pas exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à une fonction électorale publique, pour une période de cinq années. Selon lui, cette disposition est justifiée par plusieurs motifs, entre autres, «le fait que l'exercice d'une activité politique partisane ou la candidature à une fonction électorale publique requiert nécessairement la tenue de déclarations et de débats qui peuvent mener à l'infraction du devoir de retenue et de réserve tel que stipulé par la loi, ainsi que de l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a pris connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution de ses activités au sein de l'Institution militaire».

«Le train de l'Algérie est sur les bons rails»

Pour le général de corps d'ar-

mée, l'Algérie est sur «la bonne voie». «La locomotive de l'Algérie est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, qui était son protecteur contre les nuisances de la bande et de ses relais, ainsi que grâce aux décisions courageuses prises par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire depuis le début de la crise, et qui ont prouvé leur justesse et leur crédibilité au fil des jours, car elles s'inscrivent toutes dans l'intérêt du peuple et de la patrie», a-t-il affirmé. Le chef d'état-major a assuré que l'efficacité de ces décisions avait été prouvée sur le ter-

rain. «Les décisions courageuses prises par le commandement de l'Armée étaient dans l'intérêt du peuple», a-t-il ajouté. Pour le vice-ministre de la Défense nationale, «plusieurs démarches, empreintes de sincérité et de bonne foi ont été concrétisées, et lors de la tenue du Conseil des ministres, durant lequel plusieurs démarches, empreintes de sincérité et de bonne foi ont été concrétisées, à travers l'amendement de la loi électorale et son adaptation de manière à répondre aux préoccupations et aux attentes des Algériens, et à satisfaire également les revendications pressantes du peuple, suivi de la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections qui constitue, au regard des larges prérogatives qui lui ont été attribuées, la clé de la réussite de cette échéance présidentielle attendue et cruciale». Par ailleurs, Gaid Salah a loué les efforts de l'Autorité nationale indépendante des élections présidée par Mohamed



Charfi. Pour ce faire, «cette Autorité nationale indépendante a trouvé toute l'aide et le soutien auprès des différentes institutions de l'Etat, qui lui ont fourni tous les moyens et capacités et prodigué toute forme de facilitation, afin qu'elle s'acquitte de ses nobles missions et de son devoir national avec facilité et aisance».

«Des poursuites contre quiconque tentera d'entraver les élections»

Dans son allocution, le vice-ministre de la Défense a annoncé des mesures sévères contre quiconque ne respectant pas les lois de la République. «La loi sera appliquée avec toute la rigueur requise à l'encontre de toute personne qui tente d'entraver ce processus électoral décisif, ou d'influencer, désespérément, la conscience du peuple algérien et son empressement à

participer massivement et avec détermination, aux prochaines présidentielles», a-t-il averti. «Le peuple, conscient de tous les dangers qui guettent l'Algérie, estime, à juste titre, que le salut du pays passe par ses fidèles enfants, et ne permettra pas à cette minorité dépourvue de patriotisme, de faire usage de mensonge et de désinformation et de déformer la vérité, en croyant que cela lui permettra encore une fois de tromper tout le monde. Mais ce qu'elle ne sait pas, c'est qu'elle ne trompe qu'elle-même. Le peuple algérien, conscient et dévoué, a infligé à cette bande la plus sévère des sanctions en l'écartant et en la rejetant», a-t-il déclaré. Selon lui, «cette minorité qui souffre intellectuellement et idéologiquement a été démasquée, quand la bande est tombée dans l'écueil de ses actes, de ses comportements sinistres et de ses pratiques traîtres, contre le peuple et

la patrie. Ses inféodés tomberont les uns après les autres au fil des jours, car un traître sera démasqué par ses agissements un jour ou l'autre. C'est un atout devenu aujourd'hui l'indicateur juste qui permet au peuple algérien de soupeser les discours de certaines parties. Désormais la désinformation n'est plus tolérée et la vague déferlante du peuple algérien engloutira, avec l'aide d'Allah, tous ceux qui veulent accaparer la scène nationale et s'ériger en tuteur du peuple, par le mensonge et la calomnie». «Je tiens en cette occasion, à prévenir nos concitoyens qui font des marches pacifiques, de la présence de certaines parties insidieuses qui s'efforcent de surfer sur la vague de ces manifestations et que des entités inconnues ayant des objectifs malveillants consacrent de l'argent sale afin d'amplifier le nombre de ces manifestations, en ramenant les citoyens des autres wilayas en dehors de la capitale. Que ces personnes ne croient pas que nous ignorons leurs méthodes malveillantes et leurs dangereux comportements. Aussi, quiconque tente de créer la confusion et impacter le déroulement normal de la vie quotidienne des citoyens à travers des comportements et des attitudes abjectes, doit savoir qu'il sera poursuivi selon les voies légales, que tous ses plans seront avortés, grâce à la conscience du peuple algérien et sa capacité à déceler ces pratiques», a-t-il poursuivi. «La capitale de l'Algérie est imprenable, que les liens du peuple sont solides et homogènes et sa perception suffisamment forte pour quiconque tente d'empêcher l'Algérie de poursuivre en toute sécurité son chemin avec confiance et constance», a-t-il conclu. **M. B.**

Insalubrité et manque d'hygiène

Les services communaux pointés du doigt sur les maladies transmissibles

Les maladies transmissibles sont liées à l'insalubrité et au manque d'hygiène, indique le directeur de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar qui pointe du doigt les services communaux, lesquels «n'assureraient pas convenablement l'assainissement du milieu dont ils ont la charge».

L'absence des services d'hygiène affecte le bien-être des populations et les rend plus vulnérables aux risques sanitaires, selon le directeur de la prévention au ministère de la Santé. «Un certain nombre de maladies, notamment d'origine hydrique, résulte souvent d'un laisser-aller d'entités communales, lesquelles n'assureraient pas convenable-

ment l'assainissement du milieu dont ils ont la charge», indique-t-il sur les ondes de la Radio nationale. Il cite également les morts d'hommes constatées, chaque année, dans les régions du Sud algérien des suites de l'absence d'action de lutte permanente que devraient engager régulièrement ces dernières pour endiguer la prolifération de scorpions. Par ailleurs, concernant l'apparition relativement du moustique tigre en Algérie, qui «a envahi les cinq continents» à partir de l'Asie du Sud-Est, l'invité, tout en reconnaissant que le pays «n'est pas à l'abri», rassure sur l'absence de risque de maladies à l'exemple de la dengue ou du chikungunya. Il signale à cet effet, que le

ministère de la Santé, à titre de précaution, a activé des mesures préventives, en créant un comité d'experts chargé d'évaluer le risque de maladies susceptibles d'être transmises par les moustiques, appuyé par un plan de riposte. Par ailleurs, la réémergence et l'émergence des certaines maladies infectieuses constituent une menace sur la sécurité sanitaire pour l'Algérie. Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, fait référence à l'épidémie de diphtérie, du botulisme, la peste, la grippe H1N1, auxquelles s'ajoute la menace que constituent le coronavirus, la fièvre d'Ebola, la dengue ou encore le virus chikungunya. Ces maladies doivent

être identifiées et prises en considération afin de prendre les mesures nécessaires. Le retour de pathologies, par le passé éradiquées, renseigne-t-il sur les limites du système de prévention en Algérie ? Pour le spécialiste des maladies transmissibles, la prévention et la sensibilisation figurent parmi les priorités de l'Etat. Il indique que la prévention est un point essentiel qui figure en priorité dans la loi sanitaire adoptée en 2018. Selon lui, le système national de prévention est suffisamment fiable contre ces types de menaces. Il explique que la démarche du ministère de la Santé est basée sur 26 programmes multisectoriels coordonnés de prévention,

pour, dit-il, atteindre les objectifs liés à leur «élimination ou leur contrôle». Invité de la rédaction de la Chaîne III, le directeur de la prévention au ministère de la Santé explique que la situation épidémiologique en Algérie se caractérise par un net recul, voire l'élimination de certaines maladies transmissibles. Mais la persistance de certaines maladies est liée à un déficit d'hygiène du milieu. Commentant d'autre part, la persistance de certaines maladies, à l'exemple de la rougeole ou de la rubéole, le docteur l'impute notamment au refus de certaines familles à faire vacciner leurs enfants.

Louiza Ait Ramdane

34^e mardi du Hirak à Alger

Des milliers de manifestants marchent dans le calme

■ Malgré un important dispositif policier déployé tout le long du parcours habituel, des milliers de citoyens et étudiants ont marché de la place des Martyrs jusqu'au centre-ville. Contrairement aux marches de mardi et dimanche derniers, la police n'a pas tenté de refouler ni de casser la marche.

Par Thinhinene Khouchi

Le 34^e mardi du mouvement populaire a eu lieu dans le calme. En effet, pour une raison ou une autre, la police n'a pas tenté de réprimer les marcheurs ou de stopper la marche, contrairement aux manifestations de mardi et dimanche derniers. Hier, les manifestants ont réitéré leur attachement aux revendications politiques liées notamment au changement et au départ de tous les symboles de l'ancien système. Ils ont aussi réclamé l'annulation de l'élection présidentielle car la situation actuelle «l'exige», selon eux. Comme à l'accoutumée, les citoyens et étudiants ont commencé à se rassembler dès la matinée au niveau de la place des Martyrs. La foule grossissait au fur et à mesure, investissant les lieux habituels du Hirak, à l'instar de la Place Audin, la Grande-Poste, la rue Didouche-Mourad et le boulevard Amirouche, au milieu d'un important dispositif sécuritaire. Lors de cette mobilisation qui demeure pacifique, les citoyens ont réitéré leur attachement aux revendications exigées depuis le début de ce mouvement populaire le 22 février dernier, reprenant pratiquement les mêmes slogans, appelant notamment au départ de tous les symboles de l'ancien régime et réclamant l'indépendance de la justice et l'instauration d'un Etat de droit ainsi



PH: Soraya/U. A.

que la libération des détenus d'opinion. Ils ont également affiché leur détermination à poursuivre leur mobilisation pacifique et estimé que les «les conditions ne sont pas encore réunies» pour la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, tout en insistant sur leur opposition à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays. Les marcheurs ont aussi dénoncé l'approbation de la loi sur les hydrocarbures par le Conseil des ministres, scandant «baatou

leblad yal khawana» (vous avez vendu le pays, traîtres) ou encore «à la poubelle kanoun el mahroukat» (à la poubelle la loi sur les hydrocarbures), «ntouma baatouha wa hna nrej3ouha» (vous avez vendu le pays, nous le récupérerons). Certains manifestants ont menacé de marcher tous les jours, pas seulement les mardis et vendredis, si leur mouvement et leurs revendications ne sont pas pris au sérieux. Selon plusieurs manifestants, «l'atmosphère de la marche a changé. Certains viennent pour

faire des selfies, des vidéos, marcher histoire de se dégourdir les jambes, s'applaudir à la fin et puis c'est tout ! Les slogans restent les mêmes, bien sûr qu'ils ne vont pas nous prendre au sérieux», nous dira un marcheur qui ajoutera : «On est à notre 34^e mardi de marche et on tourne toujours dans le même cercle. La bande est toujours aux commandes du pays ainsi que les symboles de l'ancien système et les corrupteurs restent libres».

T. K.

Béjaïa

Grandiose manifestation de la communauté universitaire, société civile et syndicats autonomes

Une grandiose marche commune a été organisée hier par la communauté universitaire, les Forces de l'alternative démocratique de Béjaïa, qui regroupe des partis de la mouvance démocratique (PS, PST, FFS, RCD, UDS...), des syndicats autonomes (Satef, CLA, Snapap) et les organisations de la société civile telles que l'AVO88, CST, GAA, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), l'Union générale des commerçants algériens (Ugca) et autres associations, ainsi que la Coordination des syndicats autonomes (CSA) de l'Education nationale regroupant le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) et le Syndicat national des corps

communs de l'éducation (Snocce). La communauté universitaire a, comme d'habitude, marché depuis le campus Targa Ouzemour et au même moment les Forces de l'alternative démocratique et la CSA ont occupé l'esplanade de la Maison de la culture. Arrivée à hauteur de la Maison de la culture, la communauté universitaire a été ralliée par les milliers de personnes qui étaient sur les lieux. Les deux foules se sont rassemblées et ont arpenté ensemble le boulevard de la Liberté jusqu'au Palais de justice, à Naceria. C'est une véritable démonstration de force à laquelle on a assisté hier. Des dizaines de milliers de personnes ont pris part à cette manifestation qui a été ponctuée par une grève générale. Les foules ont réaffirmé ce que tout le monde sait : «le rejet de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain», «la libération immédiate et sans conditions des détenus politique et

d'opinion incarcérés arbitrairement dans de nombreuses wilayas du pays, notamment à Alger», «le rejet de la loi sur les hydrocarbures et la loi de finances 2020», «le respect des libertés démocratiques», «une transition démocratique via un processus constituant», «un changement de régime politique», etc. La marche de la société civile et politique s'est jointe à la 34^e journée de mobilisation du Hirak de la communauté universitaire devenue, depuis septembre dernier, un vendredi-bis en termes de participation. Les syndicats autonomes ont exigé aussi le respect des libertés démocratiques, l'instauration d'un Etat démocratique et profondément social, l'annulation de la loi sur les hydrocarbures et la loi de finances 2020 et celle portant régime des retraites qui prévoit un certain nombre de mesures pénéalisantes. Outre les slogans scandés chaque mardi et

chaque vendredi, la foule a ajouté hier d'autres, tels que : «Qanoun El mahroukate à la poubelle», «Ya lil aâr khiana felberlamané», «Baâtou lebled y a serakine», scandaient les manifestants qui ont brandi aussi des pancartes portant des slogans décriant ces lois : «Non à la loi des hydrocarbures», «L'Algérie n'est pas à vendre», «On ne touche pas à la souveraineté nationale», «Non au bradage des richesses nationales». Arrivée devant le portail du Palais de justice, la foule a scandé des slogans hostiles aux tenants du pouvoir et exigé la libération des détenus et l'indépendance de la justice : «Libérez les détenus», «Libérez la justice», «Ulac smah ulac», «Ulac l'vot ulac», «Echaâb yourid el istiklal», «Had el aâm makenche l'vot», etc. «Leur détention c'est notre détermination», a déclaré un manifestant. Pour sa part, un syndicaliste a invité les syndicats autonomes à une marche nationale et le per-

LA QUESTION DU JOUR

Une élection à certaines allures de plébiscite

Suite de la page une

Si cela est vrai, ce n'est pas Karoui qui a été sanctionné, c'est Saïed qui a connu un triomphe. Karoui a d'ailleurs doublé son résultat, qui est passé d'un demi-million à un million de voix, ce qui n'est pas rien. En fait, s'il a été distancé à ce point par son rival, cela tiendrait en premier lieu à ses déboires avec la justice, qui l'a gardé en prison pendant toute la campagne électorale, comme pour mieux s'assurer de sa défaite. La question qui se pose à son sujet est de savoir ce qu'il va advenir de lui dès lors qu'il n'a pas été élu président de la république. Vaut-il ou non retourner en prison? Les griefs retenus à son encontre vont-ils tomber ou au contraire poursuivre leur cours, avec au bout du compte la possibilité d'une condamnation? Mais pour revenir à son heureux rival, qui selon l'hypothèse énoncée ici a été élu pour lui-même et son programme, on est obligé de constater que l'homme qui l'a emporté au deuxième tour n'est pas le même politiquement parlant que celui qui est arrivé en tête au premier. L'homme de près de trois millions de voix est d'un autre poids que celui de beaucoup moins qu'un million. En passant du premier score au deuxième, Saïed a changé de carrure et d'envergure, même si du point de vue de la Constitution il garde la même mesure, qu'il jouisse des mêmes prérogatives. Au regard de cette même Constitution en tout cas qu'il s'est engagé à respecter à la virgule près mais qu'il entend aussi réviser. Mais comme pour réviser une constitution, il faut néanmoins commencer par la respecter, le premier engagement au fond n'est pas en contradiction avec le second. Or il existe une deuxième raison fondamentale susceptible d'amener effectivement le président élu, et même bien élu, à vouloir procéder à cette révision, et dans les meilleurs délais, c'est qu'il n'a aucun relais dans l'Assemblée, le siège du véritable pouvoir dans le régime tunisien né du bouleversement de 2011. Un homme venu de l'extérieur du système, et donc de la classe politique qui l'incarne, pour peu qu'on y pense, ne peut pas ne pas inscrire la révision en bonne place sinon dans son programme déclaré du moins dans le nombre de ses calculs.

M. H.

sonnel politique du régime à partir et laisser le peuple tranquille construire un Etat de droit. Zahir Benkhelat, animateur du Comité populaire d'Akbou (CPA), a invité les députés de l'opposition à «clarifier» leur position «ambiguë», «être avec le peuple ou pas».

Hocine Cherfa

117 hectares de couvert végétal détruits depuis le début du mois d'octobre

■ Un couvert végétal de 117 hectares a été parcouru par les récents incendies enregistrés ces derniers jours dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Les services de la Conservation des forêts sont intervenus pour circonscrire 39 feux ayant parcouru des superficies supérieures à 100 hectares. Ces statistiques ont été révélées hier par le chef du service protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou, Mohamed Skandraoui. Rien que pour la journée de lundi, 7 incendies ont parcouru 33,5 hectares dont 20 hectares essentiellement des oliveraies dans la région de Maatkas, selon le même responsable qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale. Mohamed Skandraoui a expliqué que les raisons principales de ces feux en ce mois d'octobre restent les travaux entrepris par les habitants pour préparer leurs oliviers en prévision de leur récolte. En



effet, de nombreux citoyens recourent à l'incinération des herbes et branches ramassées à l'issue de ces travaux sans prendre les précautions surtout que ces jours-ci les températures ont sensiblement augmenté. Comparativement à la même période de l'année dernière, une superficie totale d'une dizaine d'hectares a été détruite par quelques départs de feux enregistrés pour tout le mois d'octobre. Pour toute la période de juin à octobre de l'année en cours, un couvert végétal total de 3 414 hectares ont été détruits par 393 incendies ayant dépassé plus de 0,5 hectares. Par type de couvert végétal, il est fait état de 84 feux de forêt ayant détruit 392 ha, 133 incendies de maquis (617 ha), 1 847 ha de broussaille et 108 départs de feux d'arbres fruitiers (557 ha). H. M.

Jeunes porteurs d'idées

Tenue de la 2^e édition des «Challenge Days»

L'information des «Challenge Days» est destinée aux jeunes universitaires porteurs d'idées. Cette seconde édition, qui est liée à des thématiques futuristes et ayant pour thème «La vie intelligente et l'environnement», s'étale sur 3 jours avec pour ambition de mettre en pratique des idées innovantes et futuristes facilitant la vie quotidienne aux citoyens dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'agriculture, a appris l'APS auprès des organisateurs. Les lauréats de ces «Challenge Days» bénéficieront d'une assistance personnalisée dans les incubateurs et seront accompagnés jusqu'à la concrétisation

effective de leur projet de création de start-up, a affirmé la même source. Pour cette édition, les quatre thématiques retenues sont relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines suivants : la «Smart Environnement», la «Smart Health», la «Smart Agriculture» et la «Smart Transportation». S'agissant de la thématique liée à l'environnement, «l'objectif essentiel est de concevoir des solutions intelligentes pour la préservation de l'environnement au sens large (réduction de la pollution atmosphérique, efficacité énergétique, recyclage, sensibilisation et éducation environnemen-

tales). La «Smart Health» consiste, quant à elle, à trouver des solutions innovantes englobant la prévention et la sensibilisation, ainsi que le suivi des maladies chroniques et également la médecine de précision et la médecine personnalisée. Concernant la «Smart Agriculture», les solutions doivent assurer la détection et le traitement de maladies des plantes et l'optimisation des processus de production agricoles à l'aide de l'intelligence artificielle (irrigation, fertilisation et serres agricoles). Pour ce qui est de la «Smart Transportation», les solutions doivent assurer, en particulier, la sécurité routière, a-t-on expliqué. Safy T.



Ouargla/Université Kasdi-Merbah

L'hydrogéologie et l'environnement en débat

La problématique de l'impact de l'exploitation de ressources hydrogéologiques sur l'environnement est débattue mardi à Ouargla dans le cadre d'un séminaire scientifique à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO). La rencontre est marquée par la participation d'une pléiade de spécialistes, chercheurs et académiciens algériens et étrangers (Tunisie, Maroc et France), qui traitent de la question sous quatre axes principaux, selon les organisateurs. Il s'agit des «Ressources en eaux et environnement : gestion et techniques de traitement», «Le changement climatique et son impact sur les ressources en eau», «La recharge artificielle des nappes souterraines» et «l'Apport des nouvelles technologies au domaine d'hydrogéologie : Modélisation, Géophysique, Télédétection et Système d'infor-

mation géographique (SIG)», a précisé la présidente du séminaire, le P Samia Hadj Saïd. Ce séminaire est une opportunité pour évoquer les différentes politiques de gestion de cette ressource vitale et de discuter de la mise en place de nouvelles stra-

tégies du développement dans le domaine, a-t-elle souligné. L'évènement se veut aussi un appui et une activation de collaborations entre les chercheurs et les potentialités du secteur socio-économique, en vue d'une gestion participative des ressources

en eau ainsi qu'une actualisation des connaissances des différentes méthodes et outils de gestion et de préservation des ressources en eau, a-t-elle ajouté. S'étalant sur trois jours (15-17 octobre), le séminaire est organisé par le Département des

Sciences de la Terre et de l'Univers à l'UKMO, en collaboration avec les laboratoires des Réservoirs souterrains : Pétroliers, gaziers et aquifères et le Laboratoire hydro-sciences (France). G. H.

Assemblées annuelles de la BM et du FMI Loukal aujourd'hui à Washington

LE MINISTRE des Finances, Mohamed Loukal, se rend aujourd'hui à Washington pour participer aux Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), prévus du 17 au 20 octobre courant, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué. Dans ce cadre, le ministre des Finances participera à la plénière des assises des institutions de Bretton Woods, a fait savoir la même source. Il participera également aux travaux du Groupe intergouvernemental des 24 sur les questions monétaires internationales et de développement (G24), ainsi qu'aux travaux du Comité de développement de la Banque mondiale et du Comité financier et monétaire du FMI. En marge de ces assemblées, M. Loukal rencontrera les premiers responsables du Groupe de la BM et du FMI, ainsi que des hauts responsables des institutions financières internationales et régionales présents à cet événement. Les Assemblées annuelles des deux institutions multilatérales réuniront les principaux responsables du monde économique et financier autour de dossiers importants relatifs au «développement économique», à «la conjoncture économique mondiale», à «la lutte contre la pauvreté», au «système financier international», au «capital humain» et aux «changements climatiques». Selon ce communiqué, elles permettront également de procéder à «une analyse et un échange de vues sur les politiques de réformes à engager pour répondre aux défis soulevés par les pays membres». M. Loukal rencontrera également, en marge de ces assemblées, certains de ces homologues des pays membres des institutions de Bretton Woods, avec lesquels il échangera sur l'état et les perspectives de coopération avec l'Algérie, a précisé le ministère. F. G.

Agriculture

Pas d'importation de blé dur et d'orge pour cette année

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a affirmé que l'Algérie avait atteint, cette année, l'autosuffisance en blé dur et en orge et réalisé un stock «important» de ces deux produits, ce qui lui épargnera le recours à l'importation pour cette année.

Par Salem K.

L'invité de l'émission «El Khalfiya oua el Karar», de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Omari a indiqué que l'Algérie n'importera pas le blé dur cette année, rappelant que le pays consacre depuis l'indépendance un budget important à l'importation du blé tendre et de la poudre de lait, pour un volume global estimé, ces dernières années, à plus de 7 millions de tonnes. Les quantités importées de blé tendre sont très importantes et dépassent les besoins nationaux, selon le ministre qui a déploré le gaspillage effarant du pain, fabriqué essentiellement de blé tendre. Il a appelé, dans ce sens, à la rationalisation des importations, notamment de blé tendre, à l'origine de plusieurs maladies (diabète, obésité et hypertension artérielle en particulier), ce qui a amené plusieurs pays à prendre des mesures pour réduire le volume de leurs importations de ce produit. Cette saison verra «le stockage d'une large gamme de produits agricoles», a-t-il soutenu, précisant que les «portes des structures de stockage demeureront ouvertes à tous les agriculteurs pour stocker leurs produits». Une bonne production céréalière a été enregistrée cette année, avec la mise à profit de toutes les potentialités et l'exploitation optimale des capacités de stockage, en sus de la réception de 9 nouveaux projets, à travers le pays destinés au stockage des produits agricoles, s'est-il félicité. Soulignant que les surfaces irriguées dépassaient actuellement les 15 % des terres arables, estimées à 8,5 millions d'hectares, M. Omari a précisé que la superficie irriguée globale s'élevait, à ce jour, à 1 300 000 hectares, avec l'objectif d'atteindre 2 millions d'hectares. «Dans le but d'améliorer l'encadrement des agriculteurs, des pêcheurs et des exploitants forestiers, une proposition inhérente à la révision du statut particulier des chambres d'agriculture fait actuellement



l'objet d'examen, en vue de valoriser et de promouvoir le rôle de ces dernières, à travers l'accompagnement des agriculteurs professionnels et des producteurs», a-t-il fait savoir. Plusieurs mesures ont été prises pour la relance et la structuration des filières de l'agriculture, un secteur complexe où interviennent plusieurs opérateurs, dont le rôle consiste à améliorer l'encadrement, à maîtriser les mécanismes et à moderniser les systèmes de productions animale et végétale. Rappelant l'existence de 20 conseils interprofessionnels, le ministre a affirmé que toutes les filières étaient désormais encadrées y compris cameleins dont le conseil et le bureau national ont été installés le 5 septembre dernier. Ces conseils, a-t-il dit, jouent un rôle majeur dans la promotion, le développement et le contrôle de la production nationale mais constituent également un espace de concertation et un partenaire économique privilégié pour l'administration et les pouvoirs publics, contribuant ainsi à l'augmentation du volume

de production. Pour lui, le rendement de la production agricole algérienne peut être améliorée de façon considérable, soulignant que des mécanismes ont été mis en place à cet effet. M. Omari a fait savoir, dans ce sens, qu'un accord de partenariat avait été signé entre son secteur et celui de l'Enseignement supérieur, prévoyant la mobilisation de tous les chercheurs pour étudier les problèmes soulevés sur le terrain, ce qui est à même de renforcer les capacités productives. Selon le ministre, une rencontre est prévue entre lui et les ministres de l'Enseignement et de la Formation professionnels pour la coordination dans le cadre de la formation professionnelle et le renforcement des compétences notamment la nouvelle nomenclature des métiers, encadrée et activée pour la consolidation des capacités productives. Parmi ces nouveaux métiers, sur lesquels mise le secteur pour l'optimisation du rendement agricole, figurent quelques métiers nouvellement créés dans le domaine de la

pêche et de l'aquaculture (une activité très répandue notamment dans le sud du pays, notamment des fermes aquacoles à Adrar, Béchar et In Salah), des métiers visant la diversification des revenus des éleveurs. Il a rappelé, à ce propos, une activité récemment créée à Tindouf consistant en l'extraction de l'huile d'argan (plante), une huile chère et très prisée. Le ministre a cité, entre autres, l'exploitation des extraits de plantes aromatiques et médicinales dont regorgent les forêts algériennes, lesquelles peuvent être valorisées et encadrées. Certaines filières agricoles nécessitent de grands investissements pour parvenir à l'autosuffisance, à l'instar de l'ail qui a connu, cette année, une surproduction, ainsi que les pommes que l'Algérie n'importe plus depuis deux années, a-t-il fait savoir. Il a cité, parmi les filières subventionnées, celle de la tomate industrielle, ajoutant que cette année l'Algérie renoncera à l'importation de la tomate notamment en conserve, ainsi qu'aux

concentrés utilisés dans la transformation. Pour faire face aux changements climatiques pouvant impacter négativement la production agricole, le Plan national Climat (PNC) a été créé, qui est porteur de plusieurs projets destinés principalement à la réhabilitation du barrage vert (pour lutter contre la désertification), outre le programme national de reboisement dans l'objectif de réhabiliter les zones forestières ravagées, ces dernières années, par les incendies, a rappelé le ministre. Ce programme, souligne le ministre, vise la promotion de l'espace urbain notamment dans les villes (70 % du peuple algérien habitent les villes) à travers l'aménagement d'espaces verts, en sus d'un projet au sud du pays pour mener des opérations de reboisement à même de protéger les infrastructures de l'avancée inexorable du désert. Concernant les facilitations et mesures incitatives accordées au profit du développement de la richesse halieutique, M. Omari a mis en avant les projets phares réalisés dans ce domaine, à l'instar des infrastructures, des ports, des plages et des réserves longeant le littoral algérien, précisant que la production halieutique oscille entre 100 000 et 110 000 tonnes. Le ministre a fait état de mégaprojets et d'investissements dans le domaine de l'aquaculture, tout au long de la bande côtière (plus de 1 600 km de littoral) tels que les barrages, annonçant l'organisation, au niveau de la wilaya d'Adrar, d'une manifestation nationale, le 16 octobre, avec la participation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), consacrée à l'étude et la valorisation des capacités en matière d'aquaculture. Pour ce qui est du produit algérien, le premier responsable du secteur a affirmé qu'il est fortement demandé par les pays africains, les pays du Golfe et de l'Europe, eu égard à sa qualité.

S. K.
S. K./APS

Pétrole

Le panier de l'Opep à près de 60 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi en début de semaine à 59,95 dollars, selon les calculs du Secrétariat de l'Organisation publiés hier sur son site web. Le prix de l'ORB était à 60,97 dollars vendredi dernier, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuelle-

ment le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Lundi, les prix de l'or noir ont terminé la séance en baisse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en

décembre a reculé de 1,16 dollar, ou 1,9 %, pour finir à 59,35 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour novembre, la référence aux Etats-Unis, a cédé 1,11 dollar, ou 2,0 %, pour clocher à 53,59 dollars. Selon des analystes, les prix ont été affectés par les doutes sur les négociations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. Du côté de l'Opep, la Russie et l'Arabie saoudite ont signé lundi à Ryad la charte de coopération «Opep+»,

officialisant ainsi un accord déjà approuvé l'été dernier. Ce document vise à «renforcer la coopération (...) et soutenir davantage la stabilité sur les marchés pétroliers», a déclaré le ministre de l'Energie saoudien, le prince Abdel Aziz ben Salmame. Lors des réunions tenues en juillet dernier à Vienne, l'Opep et ses partenaires, dont la Russie, avaient approuvé, une «charte de coopération» pérennisant leurs relations et visant à stabiliser les prix de

l'or noir. Fin 2018, l'Organisation avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour une période supplémentaire de neuf mois, allant du 1^{er} juillet jusqu'au 31 mars 2020.

F. T./Agences

Ecole nationale des ingénieurs de Tlemcen

Un pôle d'excellence pour la formation des cadres

■ L'Ecole nationale des ingénieurs de la ville de Tlemcen constitue un pôle d'excellence spécialisé dans la formation de cadres techniques conscients des défis de l'avenir et à même d'améliorer les services au profit du citoyen, a indiqué à Tlemcen le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune.

Par Nassima A.

S'adressant aux responsables locaux, à l'encadrement et aux stagiaires de cette école ouverte l'année passée, M. Dahmoune a souligné que l'expansion urbanistique des différentes villes a rendu indispensable la création d'un espace de formation de cadres susceptibles de relever les défis dans l'optique de concrétiser les politiques des collectivités locales et notamment dans les domaines de l'aménagement urbain et la gestion technique et environnementale. «Notre département a tracé une stratégie de développement local contenant divers programmes au profit des zones rurales et frontalières par le biais d'octroi de ressources financières nécessaires afin d'éradiquer les déséquilibres de développement entre diverses régions du pays», a déclaré le ministre, en visite de travail de deux jours à Tlemcen. Accompagné des directeurs généraux de la Sûreté nationale et de la Protection civile, le ministre a souligné, que l'inauguration de cette école nationale baptisée au nom du défunt «Docteur Abdelmajid Meziane» comme celle de l'Académie de police de Sétif la semaine précédente s'inscrit ainsi dans cette stratégie de formation, adoptée par le ministère de l'intérieur visant à élargir le réseau de formation qui sera prochainement renforcé par d'autres infrastructures de formation qui seront soutenues par la plateforme virtuelle de formation à distance. Dans ce cadre, il a rappelé le

fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales qui a contribué par une enveloppe estimée à 600 milliards DA durant les trois dernières années afin de répondre aux besoins des citoyens en matière d'infrastructures de proximité (raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'AEP, l'amélioration des conditions de scolarisation avec un programme de restauration et de rénovation de 19 000 écoles primaires à l'horizon 2020 et la généralisation de l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les nouvelles structures publiques. Pour le ministre, cette plateforme mise en service lundi «constitue le fruit des efforts du secteur visant à se moderniser et à exploiter les TIC dans le but de rationaliser les dépenses et de rapprocher la formation du maximum de fonctionnaires», a-t-il déclaré. Le secteur de l'intérieur a programmé un plan ambitieux pour les trois années à venir qui vise à substituer l'énergie ordinaire polluante par l'utilisation de l'énergie renouvelable notamment dans les écoles, les mosquées et les rues, a-t-il indiqué.



Quelque 400 écoles primaires sont déjà dotées d'équipements d'énergie renouvelable, a-t-il fait savoir, ajoutant par ailleurs que le ministère de l'intérieur a tracé une stratégie qui comprend divers domaines de protection de la santé et l'hygiène publique et l'entretien et la réalisation des espaces verts à travers diverses communes. «Le but à travers tous ces programmes est de par-

venir à relancer le développement local et à donner à nos villes une nouvelle image et à répondre aux exigences de la modernité et aux besoins de la population», a encore souligné Salah Eddine Dahmoune. Le ministre a procédé ensuite à l'inauguration du centre de lutte contre le cancer de Chetouane baptisé au nom du défunt président «Ahmed Benbella» avant

de visiter une nouvelle unité industrielle privée spécialisée dans la transformation métallique et galvanisation implantée à Ain Fezza. La première journée de cette visite a été clôturée par une série d'inaugurations de diverses structures administratives, éducatives et sportives implantées le long de la bande frontalière de la wilaya de Tlemcen. N. A./APS

Tébessa

Hausse «sensible» dans la production du miel

Une hausse «sensible» dans la production du miel a été enregistrée dans la wilaya de Tébessa au cours de l'année 2019, avec la production de 1 300 litres contre 1 000 litres l'année dernière, a indiqué le chef du service de la production agricole et de l'appui technique à la Direction des services agricoles, Azzedine Kadri. «Le nombre de ruches d'abeilles pleines a atteint, pour l'exercice en cours, 2 500 ruches en 2019 avec la distribution de nouvelles ruches au profit de plu-

sieurs apiculteurs à travers les communes, contre 1 910 ruches en 2018, ce qui a permis d'accroître la production de miel dans cette wilaya frontalière», a précisé le même responsable. La production de miel dans la wilaya de Tébessa est concentrée principalement dans les communes de Hamamet, Morsot, Bir Mokadem et Bakaria, a fait savoir M. Kadri, détaillant que le climat «favorable» dans ces régions et la diversité d'espèces florales pour la nourriture des abeilles ont

incité plusieurs jeunes au recours aux activités apicoles. Le même responsable a rappelé que la direction des services agricoles avait distribué des centaines de ruches d'abeilles pleines au profit des habitants des régions rurales et enclavées qui disposent des conditions climatiques propices à l'apiculture, et avait organisé des formations pour les apiculteurs afin de les accompagner et renforcer les capacités de production de miel dans la wilaya. Samy Y.

Bordj Bou Arreridj

Plusieurs zones rurales à raccorder aux réseaux de gaz naturel et d'électricité

Plusieurs zones rurales dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront raccordées prochainement aux réseaux de gaz naturel et d'électrification rurale, a indiqué lundi le wali El Ghali Abdelkader Belhezadji. Un marché de gré à gré a été conclu avec deux entreprises nationales «Kahrif» et «Kana-Ghaz» pour l'alimentation au cours «des tout prochains jours» de nombreux hameaux et habitations répartis sur diverses communes de la wilaya, a précisé le wali qui s'exprimait en marge d'une visite d'inspection dans nombre de villages et groupements d'habitation de la wilaya. L'opération, a-t-il dit, ciblera des villages de la localité d'El Ach (sud de Bordj Bou Arreridj), à l'instar des zones d'El Medjaz, El Fedj, El Ataouaj, El Metaouach et El Mezita, paral-

lèlement au lancement des actions d'approvisionnement en électrification rurale de l'extension des quartiers El Oued El Maleh et Aouine Zerigua relevant du chef lieu de wilaya en plus de

la cité Kerkar dans la localité de Medjana. L'action de raccordement en ces deux énergies sera généralisée pour toucher l'ensemble des régions de la wilaya, a affirmé le chef de l'exécutif

local qui a souligné que des moyens financiers nécessaires ont été mobilisés par l'Etat dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Au cours de sa visite, le wali a

donné des directives aux élus locaux portant renforcement des efforts et le suivi rigoureux des projets. F. S.

Skikda

Formation à l'élevage de crevettes et écrevisses à El Marsa

Un stage de formation à l'élevage de crevettes et d'écrevisses en eau douce s'est ouvert à la station de pêche de la commune d'El Marsa (Est de Skikda), a-t-on appris du directeur de la pêche et la pisciculture, Adel Mansouri. Pas moins de 40 investisseurs de plusieurs wilayas et des étudiants du département des Sciences de la mer d'Annaba participent à ce stage de deux jours, le premier du genre à l'échelle nationale, a indiqué M. Mansouri. L'objectif du stage est de former les investisseurs et les accompagner dans la concrétisation de leurs pro-

jets bénéfiques pour l'agriculture et l'économie, a expliqué le formateur et expert tunisien en pisciculture, Atef Assali, a relevant que «l'élevage des écrevisses est peu coûteux et est à la portée des agriculteurs possédant des plans d'eau». La crevetticulture en eau douce est «un peu plus délicate que l'élevage des écrevisses», a noté l'expert, indiquant que le premier projet d'investissement en Algérie dans cette activité verra le jour «avant la fin de l'année en cours» après l'obtention de l'investisseur des facilités nécessaires pour sa concrétisation près de la station pilo-

te d'élevage de crevettes d'El Marsa. Soulignant l'importance pour l'économie de cette activité, l'expert a affirmé que chaque projet d'investissement peut générer pas moins de 60 emplois. La formation, organisée par les chambres de la pêche et de la pisciculture des deux wilayas de Skikda et Annaba, est encadrée par l'Institut technologique de la pêche et de la pisciculture de Collo en coordination avec la direction de la pêche et ressources halieutiques de Skikda. R. R.

Tunisie

Bensalah félicite le président tunisien élu, Kaïs Saïed

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a eu lundi un entretien téléphonique avec le Président tunisien élu, Kaïs Saïed, au cours duquel il l'a félicité pour sa victoire à l'élection présidentielle et l'a assuré de sa «ferme» volonté d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie.

Par Moncef G.

«**L**e chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a eu lundi 14 octobre 2019, un entretien téléphonique avec M. Kaïs Saïed, le président élu de la République tunisienne soeur, au cours duquel il l'a félicité de sa victoire méritée à l'élection présidentielle, estimant que ce large plébiscite par le peuple tunisien frère témoigne de sa grande maturité et de sa conscience de l'importance de cette échéance nationale historique», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le chef de l'Etat a assuré le président Kaïs Saïed de sa «ferme» volonté d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre l'Algérie et la Tunisie, au mieux de leurs intérêts mutuels, ajoute le communiqué

Après avoir exprimé à M. Kaïs Saïed ses remerciements et sa reconnaissance pour le témoignage d'amabilité et de fraternité à l'égard de l'Algérie et de son peuple, M. Bensalah a déclaré «partager les mêmes sentiments pour la Tunisie et son peuple voisin et frère, partant des profonds liens de fraternité historiques liant les deux pays et peuples et de leur militantisme commun».

Kaïs Saïed vainqueur de la présidentielle avec 72,71 %

Le candidat indépendant, Kaïs Saïed, a été élu président de la Tunisie, avec 72,71 % des voix exprimées au second tour de l'élection présidentielle de dimanche, selon les premiers



résultats officiels annoncés lundi par la Haute instance indépendante pour les élections (Isie).

Le candidat Kaïs Saïed est arrivé ainsi loin devant son rival, Nabil Karoui, candidat de Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) qui s'est vu crédité de 27,29 % des voix.

Kaïs Saïed pourrait, ainsi, prêter serment devant l'Assemblée des représentants du peuple, au plus tard mardi prochain, au cas où l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) et le Tribunal administratif ne reçoivent aucun recours contre les résultats du second tour de la présidentielle, a indiqué Sofien Laabidi, membre de l'Isie.

«Si aucun pourvoi n'est intenté, deux jours après l'annonce

des résultats préliminaires du scrutin présidentiel, l'Instance électorale pourrait proclamer les résultats définitifs avant de les envoyer à l'ARP», a-t-il ajouté dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP.

Le président par intérim de l'ARP, Abdelfateh Mourou, devrait à son tour envoyer une correspondance à l'actuel président de la République, Mohammed Ennaceur, et convoquer le bureau l'ARP pour fixer une séance plénière, mardi prochain, consacrée à l'investiture du nouveau président.

Kaïs Saïed, qui s'est félicité de la victoire, s'est engagé à consacrer la primauté de la loi et son application à tous.

«La loi s'applique à tout le monde, mon rôle est de la faire

respecter», a dit Kaïs Saïed, lors d'un point de presse à Tunis, assurant qu'il sera le président de tous les Tunisiens.

La Tunisie a franchi avec la présidentielle qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, selon Kaïs Saïed, une nouvelle étape de son histoire sur la voie de la démocratie, ce qui commande de relever de nombreux défis à caractère social et économique. «La volonté du peuple équivaut au niveau de la décision», a-t-il affirmé.

Et d'ajouter que «l'Etat reste debout avec sa législation et ses engagements internationaux. Notre relation à l'intérieur sera fondée sur la confiance et la responsabilité... Nous œuvrerons à rétablir la confiance entre les dirigeants et le peuple dans le cadre de la Constitution».

A l'étranger, «nous serons aux côtés des causes justes, dont en premier la cause palestinienne et nous œuvrerons à édifier de nouvelles relations avec les nations», a-t-il encore lancé.

Kaïs Saïed, un candidat au parcours atypique

Arrivé en tête du premier tour de la présidentielle anticipée du 15 septembre contre toute attente, le candidat Kaïs Saïed a été donné par plusieurs sondages grand favori du deuxième tour face au candidat Nabil Karoui.

Son programme basé sur la valorisation des Tunisiens, notamment les jeunes dans la relance de la Tunisie, a fini par séduire les électeurs, le considérant comme l'homme qu'il faut pour diriger leur pays qui traverse présentement une phase «critique» sur tous les plans.

Environ 90 % des électeurs de 18 à 25 ans ont voté dimanche pour M. Saïed, 61 ans, selon les statistiques de l'Institut de sondage Sigma.

Le candidat Kaïs Saïed a été le premier à se déclarer candidat à la présidentielle de 2019. Sa motivation : l'appel du devoir, un sens profond de la responsabilité et la volonté de «transformer la frustration en espoir».

Lors du premier tour, le candidat s'est contenté d'une campagne de proximité. Sans financement public, ni publicité politique, sa campagne électorale, qui reprend le slogan de la révolution «le peuple veut...», s'est fait à petit budget «avec les moyens de bord et la volonté des jeunes», a-t-il dit.

«Par principe, mais aussi pour éviter les manipulations, je n'accepterai aucun millime d'aucune partie», a-t-il déclaré. «L'énergie pour la Tunisie est plus porteuse que l'argent».

Tout au long de ces derniers mois, cet universitaire fraîchement retraité, a parcouru des centaines de kilomètres à la rencontre de la population, de la jeunesse surtout, pour faire connaître son projet de politique alternative.

«Ce n'est pas une campagne électorale que j'ai menée, mais une campagne explicative pour présenter ma vision et écouter les jeunes», ne cessait-il de clamer.

Pour lui, «la réorganisation politico-administrative de la pyramide du pouvoir est plus que nécessaire. Il faut inverser la tendance et aller du local vers le régional et en finir avec le pourvoir central, pour répondre aux volontés et aux attentes non satisfaites des Tunisiens».

M. G./APS

Maroc/El Guergarate

Mise en échec d'une tentative de trafic de près de six tonnes de chira

Une opération sécuritaire coordonnée entre les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane, menée lundi matin dans le poste d'El Guergarate, a permis la mise en échec d'une tentative de trafic de près de six tonnes de chira qui étaient à bord d'un camion de transport international en direction d'un pays africain.

Un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) indique que les opérations de contrôle des frontières ont permis d'interpeller le conducteur du camion et deux de ses accompagnateurs après que les feuilles effectuées à l'intérieur aient permis la découverte de 5 tonnes et 996 kilogrammes de chira, soigneuse-

ment dissimulées dans une cargaison de légumes destinée à l'exportation vers un pays africain.

Le communiqué fait savoir que les services sécuritaires ayant la compétence territoriale ont ouvert une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent afin de dévoiler les circonstances et les ramifications de cette affaire, ainsi que les liens éventuels de ce réseau criminel tant au niveau national qu'international.

Saisie à Tanger de 2,2 tonnes de résine de cannabis destinées au trafic international

Une opération conjointe,

menée par les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane lundi soir au port de Tanger-Med, s'est soldée par l'arrestation du conducteur d'un camion de transport international routier (TIR) et la saisie de 2,2 tonnes de chira destinées au trafic international, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La saisie de ces grandes quantités de drogue est intervenue dans le cadre des formalités du contrôle frontalier et des perquisitions du camion saisi qui s'apprêtait à aller vers l'Espagne, a précisé la DGSN dans un communiqué. Le mis en cause, âgé de 34 ans, a été placé en garde à vue pour les besoins des suites de l'enquête. **R. M.**



Brexit

Accord possible avec Londres mais rien n'est encore bouclé

■ Un accord pourrait être conclu cette semaine entre Londres et l'UE pour permettre un divorce à l'amiable, mais les États membres préviennent qu'ils ne laisseront pas Londres transformer l'Irlande du Nord en maillon faible de leur grand marché avec un relâchement des contrôles.

Par Rosa C.

Les négociateurs britanniques et européens poussent les feux pour tenter de boucler cet accord pour le sommet des dirigeants de l'UE à partir de jeudi et jusqu'à vendredi à Bruxelles. Le Premier ministre britannique Boris Johnson veut respecter son engagement de faire sortir la Grande-Bretagne le 31 octobre et cette volonté a permis de faire évoluer les discussions. «Les Britanniques veulent un accord et ils ont bougé sur les points de blocage. Mais il faut rester prudent et voir si cela sera suffisant pour être traduit dans un texte juridique. Ce n'est pas encore fait», a confié hier à l'AFP le représentant d'un État membre. Le négociateur de l'UE, Michel Barnier, s'est dit optimiste à son arrivée à Luxembourg pour informer les ministres européens de

l'état d'avancement des discussions avec les Britanniques. «Les discussions ont été intensives pendant le week-end et hier (lundi), et même si ce sera de plus en plus difficile, un accord est encore possible cette semaine», a-t-il annoncé. «Des discussions détaillées sont en cours et un accord est encore très possible», a confirmé son interlocuteur britannique, le ministre pour le Brexit Steve Barclay. Les deux responsables pilotent les négociations. «Il est évident que tout accord doit fonctionner pour tout le monde: l'ensemble du Royaume-Uni et l'ensemble de l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter qu'il est grand temps de transformer les bonnes intentions en texte juridique», a insisté Michel Barnier. Plus de trois ans après le référendum britannique de 2016, aucun accord n'a encore été trouvé pour éviter un divorce acrimonieux. Opposé



PH. > D. R.

à l'accord conclu par Theresa May qui maintenait le Royaume-Uni dans l'Union douanière de l'UE jusqu'à la conclusion d'une nouvelle relation entre les deux parties, Boris Johnson l'a rejeté un fois arrivé au pouvoir et a présenté un nouveau plan. Les discussions en cours se concentrent sur deux points de désaccord: la manière d'éviter le retour d'une frontière entre l'Irlande, membre de l'UE, et l'Irlande du Nord, partie du Royaume-Uni, tout en réalisant des contrôles

douaniers, et le droit de regard accordé aux autorités d'Irlande du Nord sur l'accord de divorce. L'annonce d'avancées est à la fois un soulagement et une source de préoccupation pour les partenaires européens du Royaume-Uni. «J'espère qu'un accord sera trouvé, mais pour les Pays-Bas, il est extrêmement important qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale depuis l'extérieur de l'UE en utilisant la frontière irlandaise (nord-) irlandaise. Le Royaume-Uni a pris cer-

taines mesures, mais pas assez pour garantir l'intégrité du marché commun», a averti le chef de la diplomatie néerlandaise Stef Blok. Il a dit espérer que des mesures supplémentaires soient prises «dans les prochaines heures». «Nous cherchons un accord mais nous ne cherchons pas un accord à n'importe quel prix», a pour sa part déclaré le secrétaire d'État française chargée des Affaires européennes Amélie de Montchalin. «Nous devons nous assurer (...) qu'il n'y aura pas demain de concurrence déloyale parce qu'un pays ne mettrait pas en place des contrôles notamment réglementaires nécessaires», a expliqué M^{me} de Montchalin. «L'intégrité du marché intérieur est un point sur lequel nous ne pouvons pas négocier», a-t-elle renchéri. Les chefs d'État et de gouvernement des 27 décideront jeudi au cours de leur sommet de la suite à donner aux négociations avec Londres. Selon le Premier ministre finlandais Antti Rinne, dont le pays assume la présidence semestrielle de l'UE, les négociations pourraient se poursuivre après le sommet européen. «À mon avis, il nous est pratiquement impossible de parvenir à un accord avant la réunion». R. C.



Commentaire

Massacre

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations entre Washington et Ankara connaîtront-elles une véritable cassure dans les semaines et mois à venir en raison de l'offensive armée turque des populations kurdes dans le nord de la Syrie suite au rapatriement des troupes américaines ? C'est du moins ce que laisse entrevoir l'annonce de Donald Trump cette semaine dans un tweet : «De grosses sanctions contre la Turquie arrivent !» Le président américain a en effet annoncé ces derniers jours une série de sanctions, notamment économiques, envers la Turquie à la suite de l'offensive militaire lancée par le gouvernement Erdogan contre les forces kurdes dans le nord de la Syrie. Le président américain a ainsi indiqué qu'il allait publier prochainement un décret autorisant des sanctions contre les fonctionnaires turcs et porter à 50% les tarifs sur l'acier turc. Il prévoit aussi d'arrêter les discussions qui portaient sur un accord commercial de 100 milliards de dollars entre les deux pays. Selon le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, les sanctions américaines visent notamment trois ministres turcs : ceux de la Défense, de l'Énergie, et de l'Intérieur, a-t-il précisé. Leurs éventuels avoirs aux États-Unis sont gelés et leurs transactions internationales en dollars sont bloquées. Les ministères de la Défense et de l'Énergie sont également visés en tant qu'institutions. Le décret présidentiel prévoit aussi de bloquer l'entrée sur le territoire américain des personnes visées. Donald Trump a également répété son intention de «détruire l'économie turque si ses dirigeants continuent sur cette voie dangereuse et destructrice». Il fait écho à sa menace, le 9 octobre dernier, à «anéantir complètement» l'économie du pays si celui-ci poursuivait ses attaques contre les milices kurdes. Le président américain a par ailleurs précisé que le millier de soldats américains rappelés il y a une semaine du nord de la Syrie seraient finalement redéployés dans la région pour surveiller l'évolution de la situation. Mike Pence, le vice-président, a annoncé dans la foulée qu'il se rendrait prochainement en Turquie pour évoquer le dossier syrien. Selon lui, Donald Trump se serait entretenu plus tard dans la soirée avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan pour lui demander la «cessation immédiate» de l'invasion turque en Syrie et un cessez-le-feu. Néanmoins, au vu de la personnalité mégalomane du président turc il est peu probable que les menaces américaines aient un quelconque impact sur les projets militaires turcs et sur l'intention d'Erdogan d'éradiquer le peuple kurde. Ainsi après les Arméniens au début du siècle dernier c'est aujourd'hui au tour des Kurdes de subir la violence et la barbarie des dirigeants turcs, reste à savoir si l'Occident et l'ONU laisseront Ankara continuer son massacre programmé ou s'ils décideront d'intervenir de façon efficace. F. M.

Typhon Hagibis

Près de 70 morts au Japon, les secours s'activent toujours

Les sauveteurs étaient toujours à la recherche de personnes piégées par les inondations monstres provoquées par le passage au Japon dans la nuit de samedi à dimanche du puissant typhon Hagibis, qui a tué près de 70 personnes, selon un nouveau bilan donné hier par la chaîne de télévision publique NHK. Quinze personnes sont en outre toujours portées disparues, rapportait la NHK. Plus de 100 000 soldats, pompiers, policiers et garde-côtes cherchaient encore des survivants dans les zones inondées et affectées par des glissements de terrain meurtriers, déclenchés par les pluies qualifiées de «sans précédent» par les météorologues japonais, qui accompagnaient Hagibis. Des personnes sont peut-être encore isolées dans des zones inondées où les sauveteurs n'ont pu accéder, soulignaient les médias qui ont survolé avec des hélicoptères nombre de localités ravagées. «Les secours continuent 24 heures sur 24», a affirmé le Premier ministre, Shinzo Abe, en réponse aux questions de sénateurs lors d'une commission sur le budget. Plus de 3 000 personnes ont déjà été secourues (par bateau, hélicoptères et véhicules) dans les 36 préfec-

tures touchées sur les 47 que compte le pays. Hagibis avait accosté samedi soir sur Honshu, l'une des quatre principales îles du Japon, en provenance du Pacifique, accompagné de rafales de l'ordre de 200 km/h et précédé de pluies diluviennes. Le bilan n'avait cessé de s'alourdir lundi et, dans son tout dernier décompte fondé sur les informations recueillies sur le terrain par ses journalistes, la NHK donnait un total proche de 70 personnes hier à la mi-journée. Des précipitations hier matin et d'autres prévues en soirée constituaient une nouvelle menace pour les habitants, compliquant la tâche des secours. «Les fortes pluies ont fait monter le niveau des cours d'eau et fragilisé la terre par endroits», a averti le porte-parole du gouvernement, Yoshihige Suga. «Nous appelons les habitants à ne pas relâcher leur attention et à maintenir la vigilance maximale», a-t-il dit à la presse. Quelque 180 cours d'eau sont en partie sortis de leur lit ou on vu leurs digues détruites par une eau en furie qui a envahi des quartiers résidentiels non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans de populeuses villes de banlieue tokyoïte comme Kawasaki. Des images de télévision ont montré des

maisons situées près de cours d'eau s'affaisser et être emportées et d'autres, en aval de collines, s'effondrer sous des glissements de terrain. Des dizaines d'écoles, des maisons de repos pour personnes âgées et autres établissements publics ont également été inondés. Des milliers de sinistrés ont passé déjà plusieurs nuits dans des refuges. Parmi les provinces les plus meurtries figurent Miyagi et Fukushima, régions déjà dramatiquement touchées par le tsunami et l'accident nucléaire de mars 2011, catastrophes dont elles ne sont toujours pas pleinement remises. D'énormes sacs noirs contenant de la terre et des feuillages issus de la décontamination radioactive des sols de la province de Fukushima ont aussi subi ce typhon. Dix des 2 667 sacs qui étaient entreposés non loin d'un cours d'eau «ont été emportés par la rivière mais six ont pu être récupérés», a indiqué à l'AFP Keisuke Takagi, un porte-parole du ministère de l'Environnement. Il existe toutefois des dépôts de ce type en plusieurs endroits de la région. Par ailleurs, des répercussions d'Hagibis continuent sur les transports qui avaient été paralysés samedi.

Festival international de musique symphonique

Des orchestres étrangers séduisent le public

■ Un concert de musique dédié au chant lyrique et aux pièces pour instruments à cordes a été animé lundi soir à Alger, dans le cadre du 11^e Festival international de musique symphonique (Fcims). Ce sont les orchestres symphoniques venus de Corée du Sud, d'Italie, de Turquie et d'Autriche, qui ont gratifié le public venu nombreux apprécier les œuvres de célèbres compositeurs et arrangeurs.

Par Abia S.

Des orchestres symphoniques représentant la Corée du Sud, l'Italie, la Turquie et l'Autriche ont gratifié le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih avec des programmes variés de différentes époques de musique universelle, ainsi que d'autres plus contemporains. Pour la première fois à Alger, l'ensemble «Duo coréen», composé par la pianiste Eunji Han et la cantatrice sopra-



no Hyeoung Kim, a séduit le public avec une variété de pièces écrites par de grands compositeurs, Claude Debussy, R. Strauss, F. Oubradros, G. Donizetti, Charles Gounod et Léonard Bernstein, notamment.

Avec une voix suave et cristalline, Hyeoung Kim a enchanté l'assistance, faisant montre de ses grandes capacités à atteindre, avec aisance, des notes aux degrés les plus aigus, soutenue par Eunji Han, une virtuose du piano. La soprano Barbara Favali, le ténor Enrico Zagni et le pianiste Carlo Ardizzoni, formant le «Trio italien», ont livré une prestation de haute facture, interprétant une quinzaine de pièces courtes de

C. Lombardo, F. Lahr et une série de Chants puisés du terroir et de la tradition italienne.

Dans une toute autre ambiance, le quatuor turc «Ensemble CSO Cello Quartet», représenté par les violoncellistes Ibrahim Aydogdu, Yigit Tan, Yaz Irmak et Omar Sengler, a embarqué l'assistance dans un voyage onirique, à travers une dizaine de pièces des plus contemporaines, conçues dans différents styles de musique par des compositeurs de renom.

Longtemps applaudis par le public, l'«Ensemble CSO Cello Quartet» a ensuite cédé la scène au quintet autrichien «Concilium Musicum Wien» qui, dans un répertoire plus apaisé, a exécuté

une dizaine de pièces, dont les quatre mouvements de «Divertissement» de J. Haydn, «Salon Polka» de J. Strauss (père) et «Berceuse et danse pour violon» de Paul Angerer.

Dans des atmosphères empreintes de solennité, les musiciens Christoph Angerer (violon-alto), Milan Nikolic (violon), Bernhard Aichner (violoncelle), Damian Saul Posse Robles (contrebasse) et Robert Pinkl (flûte), formant le quintet autrichien, ont brillé de maîtrise technique et de dextérité, faisant sentir la rigueur académique des grandes écoles de musique.

Il est à rappeler qu'à l'instar de l'Algérie, seize pays dont l'Allemagne, la Tunisie et la

Chine, participent à cette édition du Festival international de musique symphonique organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Cette manifestation culturelle et artistique se poursuit jusqu'au 17 octobre courant.

A. S.

AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 17 octobre : 11^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective

«Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Lallam.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 8 novembre : L'exposition «La Bible patrimoine de l'humanité», après avoir été présentée en 2010 au siège de l'Unesco, s'installe à la basilique. L'expo montre les diverses facettes de la Bible d'un point de vue culturel, historique et littéraire.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 octobre : Exposition collective avec des œuvres des artistes Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadija Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.

Mila

Saisie de plus de 100 pièces de monnaie archéologiques

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de Mila ont interpellé une personne en possession de plus de 100 pièces de monnaie archéologique et une bague d'une valeur historique, apprend-on lundi des services de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations circulant sur les réseaux sociaux relatives à la mise en vente de pièces archéologiques, les enquê-

teurs ont réussi à piéger le mis en cause qui détenait 101 pièces de monnaie archéologiques et historiques dont la valeur a été confirmée par l'expertise des services de la direction locale de la culture, a précisé la même source.

Le chef de service du patrimoine culturel de la direction de la culture, Chiaba Lazghad, a affirmé à l'APS que les pièces de monnaie saisies se composent d'une pièce en bronze

de la civilisation numide, 89 pièces de monnaie en bronze datant de l'époque romaine et 10 autres pièces de monnaie en bronze ainsi qu'une bague ciselée en cuivre d'une «grande valeur historique et archéologique».

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant la justice pour commerce illicite de pièces archéologiques.

F. H.

Booker Prize

Margaret Atwood et Bernardine Evaristo remportent le prix

Les Booker Prize, prestigieux prix littéraire britannique, a été attribué lundi soir aux écrivaines canadienne Margaret Atwood et anglo-nigérienne Bernardine Evaristo, respectivement pour «The Testaments» et «Girl, Woman, Other», consacrées meilleures œuvres de fiction en anglais de l'année.

C'est la troisième fois depuis sa création il y a 50 ans que le prix couronne simultanément deux livres. Déjà couronnée il y a 19 ans, la romancière et poétesse canadienne Margaret Atwood est cette fois récompensée pour «Les Testaments» («The Testaments»), la suite très attendue de «La Servante écarlate» («The Handmaid's Tale»), dysto-

pie misogyne terrifiante qui s'est érigée en véritable manifeste féministe à l'ère du mouvement #MeToo.

Le livre «La Servante écarlate», publié en 1985, est devenu en 2017 une série TV à succès qui a relancé les ventes du roman, dont l'édition anglaise a atteint huit millions d'exemplaires dans le monde entier.

Souvent citée pour le prix Nobel de littérature, Margaret Atwood, 79 ans, a déjà remporté le Booker Prize en 2000 pour son roman historique «Le Tueur Aveugle».

«Je suis très surprise, j'aurais pensé que je suis trop âgée», a réagi Margaret Atwood, qui portait un badge du mouvement

écologiste Extinction Rebellion.

Le Booker Prize 2019 a aussi été attribué à l'Anglo-Nigérienne Bernardine Evaristo pour «Girl, Woman, Other» (non traduit en français), chronique de la vie de familles noires en Grande-Bretagne.

«Je suis la première femme noire à remporter ce prix», a réagi Bernardine Evaristo, qui a jugé «incroyable» de partager le prix avec Margaret Atwood, qui «est une telle légende».

Son roman est découpé en autant de chapitres que de personnages, essentiellement des femmes noires de plusieurs milieux et générations, avec en toile de fond une interrogation permanente sur la couleur et le

racisme, dans la relation à la culture, le sexe. De la Barbade au Nigeria, tous les protagonistes se retrouvent à Londres avec un lien familial ou d'amitié ou d'estime.

Lancé en 1969, le Booker Prize récompense chaque année l'auteur du «meilleur roman écrit en anglais et publié au Royaume-Uni» de 50 000 livres (environ 57 200 euros) que se partageront les deux lauréates, et l'assurance d'une notoriété internationale immédiate. Jusqu'en 2013, le Booker Prize était réservé à des ressortissants des Etats du Commonwealth, avant de s'ouvrir l'année suivante aux autres pays anglophones.

R. I.



RC Relizane Une aide de 20 millions DA dans les caisses

UNE SUBVENTION de 20 millions DA a été allouée au RC Relizane, club évoluant en Ligue 2 professionnelle de football, a annoncé lundi le wali, Nacéra Brahimi. Lors des travaux de la 3^e session ordinaire de l'APW, M^{me} Brahimi a souligné qu'une subvention du budget de la wilaya de 20 millions DA est consacrée pour motiver le RCR à réaliser de bons résultats cette saison. Le président d'APW a

souligné que cette subvention devra renflouer les caisses du club et atténuer la crise financière qu'il traverse. Une autre subvention de 3 millions DA a été réservée à l'équipe du Chabab Oued Rhiou club évoluant en Division amateur ouest. Le RC Relizane occupe la 3^e place au classement du championnat de L 2 avec 14 points, à deux points des co-leaders, WA Tlemcen et OM Médéa.

ES Sétif Un Suisse pour remplacer Madoui

LA DIRECTION de l'Entente sportive de Sétif (ESS) (Ligue 1 de football professionnel) (LFP) a fait état, lundi, de contacts «très avancés» avec un entraîneur de nationalité suisse devant succéder à l'entraîneur démissionnaire Khireddine Madoui, sans en dévoiler le nom. La direction du club sétifien a déclaré avoir invité officiellement l'en-

traîneur en question à effectuer les procédures d'obtention de visa pour finaliser les négociations. La direction de l'ESS a refusé de dévoiler le nom du futur entraîneur suisse jusqu'à parachèvement de toutes les procédures et confirmation de son arrivée à la tête de la barre technique des Blanc et Noir.

Match amical Le Botswana perd face à l'Egypte

LE BOTSWANA, l'un des adversaires de l'Algérie en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2021, s'est incliné face à l'Egypte sur le score de 1-0, mi-temps (0-0) en match amical disputé lundi soir au Caire dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue des prochaines échéances officielles. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Hamdi Fethi à la 74^e pour l'Egypte. Le Botswana, dirigé par l'entraîneur

algérien Adel Amrouche, accueillera l'Algérie le lundi 18 novembre à 21h00 locales (20h00 algériennes) à Gaborone pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2021, groupe H. Outre l'Algérie et le Botswana, le groupe H comprend la Zambie et le Zimbabwe. Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour la CAN 2021 au Cameroun.

Judo/Mondiaux 2019 des vétérans L'Algérie à la 18^e place

LA SÉLECTION algérienne de judo a terminé à la 18^e place au classement général des Mondiaux 2019 des vétérans, disputés du 10 au 13 octobre à Marrakech (Maroc), avec une or, deux argent et deux bronze. La compétition a été remportée par la France (22 or, 24 argent et 47 bronze), devant la Russie (10 or, 2 argent et 14 bronze) au moment où le Brésil a complété le podium avec 6 or, 7 argent et 14 bronze. C'est la judoka Houria Hammour qui a offert à l'Algérie sa seule médaille d'or dans ces Mondiaux 2019 des vétérans, après sa brillante victoire chez les moins de cinquante-sept kilos de la catégorie F5. Les médailles d'argent, quant à elles, ont été l'œuvre d'Abdelkrim Rouibet et Lamri Rabah, respectivement chez les moins de 66 kilos (M3) et les moins de 100 kilos (M1), alors que les deux bronze ont été glanées par Hafid Bouhella et Nouredine Yagoubi, tous les deux chez les moins de 81 kg de la catégorie M4. La sélection algérienne a été la première nation africaine dans ce tournoi, devant l'Egypte (25/1 or), le Maroc (28/4 argent et 1 bronze), et le Sénégal (46/une 7^e place). Au total, 982 judokas représentant 51 pays ont pris part à cet évènement. Avec 304

athlètes engagés, la France a été le pays le mieux représenté dans ces Mondiaux, loin devant le Brésil (59), l'Italie (54) et la Russie (53).

Organisation d'un match amical Algérie-France Tout se décidera au premier trimestre 2020

La perspective de l'organisation d'un match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue française sera évoqué au cours du premier trimestre 2020, à l'occasion de la visite que doit effectuer le président de la Fédération française (FFF), Noël Le Graët, en Algérie, a annoncé lundi la FAF sur son site officiel. «Concernant l'organisation d'un match entre les deux nations en Algérie, aucune décision n'a été prise. Les deux présidents ont prévu d'évoquer cette perspective à l'occasion d'une visite de Noël Le Graët en Algérie, à l'invitation du président de la Fédération algérienne, au cours du premier trimestre 2020», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué sur son site officiel. Les deux dirigeants se sont rencontrés ce lundi à Paris, en marge du

Après les sanctions de la LFP à l'encontre de l'USMA Le MCA en tête, les Rouge et Noir feront recours

■ «Le malheur des uns fait le bonheur des autres», voilà un adage qui sied bien au Mouloudia d'Alger qui a profité de la lourde sanction infligée à l'USMA par la commission de discipline de la Ligue professionnelle de football, puisqu'elle se hisse à la première place en compagnie de l'autre club algérois, le CRB.



Le MCA qui rit, l'USMA qui pleure

Par Mahfoud M.

En effet, le MCA, vainqueur par forfait dans le derby de la capitale face à l'USM Alger (3-0), a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement de la Ligue 1 de football, suite au verdict de la commission de discipline de la LFP, rendu lundi soir. Le MCA compte désormais 14 points, à égalité avec le Chabab. Les deux équipes comptent chacune un match en moins. De son côté, l'USMA, sanctionnée par une défalcation de trois points, recule à la 15^e place au tableau avec 4 points, en compagnie de l'ASO Chlef et le Paradou AC. Le champion sortant compte deux

matchs en moins. Le derby de la capitale qui devait se jouer samedi dernier, dans le cadre de la mise à jour de la compétition, ne s'est pas déroulé en raison du forfait des «Rouge et Noir». La direction de l'USMA a saisi la LFP pour le report de cette rencontre. Le club a justifié sa demande de report par le fait que ce derby ait été programmé en pleine date FIFA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1, saison 2019-2020. L'USMA a également déploré l'absence de six joueurs internationaux, retenus actuellement dans différentes sélections nationales. Il s'agit du gardien de but Sifour, Hamra, Khemaissia, Benhamouda et Belarbi, retenus en sélection militaire, ainsi que du Libyen Muaid Ellafi, appelé en équipe nationale de son pays.

La direction introduit un recours auprès des instances compétentes

La direction de l'USMA, elle, n'est pas restée les bras croisés puisqu'elle a décidé d'introduire

un recours auprès des instances compétentes suite à ces sanctions. «Suite aux sanctions infligées par la commission de discipline de la ligue de football professionnel à l'encontre de notre club, la direction de l'USMA informe quelle a décidé d'introduire un recours auprès des instances compétentes», souligne un communiqué du club qui souhaite se réhabiliter. Le club de Soustara a été sanctionné, en outre, d'une défalcation de trois points plus une amende d'un million de dinars. «La direction de l'USMA continuera de défendre les intérêts et les droits du club et exige que les lois et réglementations soient respectées», ajoute le communiqué des Rouge et noir. Pour rappel, la direction de l'USMA a saisi la LFP pour le report de cette rencontre. Le club a justifié sa demande par le fait que ce derby ait été programmé en pleine date FIFA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1, saison 2019-2020.

M. M.

CHAN 2020 (qualification retour) Des officiels maliens pour Maroc-Algérie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral malien pour officier le match Maroc-Algérie prévu samedi 19 octobre à 20h00 au Stade Municipal de Berkane pour le compte du dernier tour retour des éliminatoires de la 6^e édition du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2020. Le rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Mahamadou Keita qui sera assisté par ses deux compatriotes, Nouhoum Bamba et

Adama Sidiki Kone, alors que l'autre Malien Gaoussou Kané sera le quatrième arbitre. La CAF a également désigné le Mauritanien Massa Diarra commissaire du match. Au match aller disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les deux sélections avaient fait match nul (0-0). Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations des joueurs locaux prévue au Cameroun en 2020.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Dans l'Est du pays

Méningite virale : 435 cas enregistrés

PAS moins de 435 cas de méningite virale ont été enregistrés par différentes structures de santé, réparties à travers plusieurs wilayas de l'Est du pays «depuis le mois de juin dernier à ce jour», a révélé, mardi à Constantine, le P^r Djamel Zoughailèche, épidémiologue et directeur de l'Observatoire régional de la santé. Intervenant à l'occasion d'une conférence de presse, tenue au siège de la direction de la santé de Constantine, ce spécialiste a affirmé que ces cas de méningite virale, qui a connu un pic durant le mois de juillet, ont été recensés à travers 14 wilayas de l'Est, dont Sétif, Jijel et Batna, précisant qu'«aucun décès n'a été déploré au cours de cette même période».

Selon le P^r Zoughailèche, «environ 38 % des malades touchés sont âgés de moins de 2 mois jusqu'à 14 ans», ajoutant que plus de 90 % des malades ont été hospitalisés et n'ont présenté aucune complication.

A ce propos, le directeur de l'Observatoire régional de la santé a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer le système de prévention épidémiologique et de revoir également la stratégie actuelle en matière de prévention», soulignant, dans ce contexte, le «problème de l'intersectorialité et du manque de coordination entre les différents secteurs».

Concernant les causes de cette méningite virale, le P^r Zoughailèche a indiqué que des analyses sont actuellement en cours à l'Institut Pasteur d'Alger pour déterminer la nature du virus à l'origine de cette pathologie, dont la principale prévention reste notamment le respect des règles d'hygiène et un lavage

fréquent des mains.

Pour leur part, les services de la DSP de Constantine ont enregistré, à l'échelle de la wilaya, 38 cas déclarés de méningite virale depuis janvier 2019 à ce jour, dont 21 cas durant le mois de septembre et 6 depuis début octobre, a indiqué le D^r Fahima Sghirou, responsable du service de prévention.

Cette responsable a souligné, à ce propos, que ces cas ont tous été hospitalisés pour effectuer les analyses nécessaires (ponction lombaire), en vue de déterminer si la méningite est à caractère viral ou bactérienne (à méningocoques), précisant qu'aucun cas à ce jour n'a nécessité de déclencher une enquête épidémiologique visant à vacciner l'entourage du malade notamment.

Selon cette praticienne, la méningite virale n'est pas redoutable et reste sans gravité pour les malades, ne nécessitant pas un traitement antibiotique en dehors d'une surveillance symptomatique. Pour sa part, le directeur local de la santé, Laid Benkhedim, a réfuté l'existence d'épidémie de méningite à Constantine ou du moindre cas de méningite épidémiologique, autrement dit une méningite à méningocoque, redoutée pour sa gravité et ses complications pouvant générer des séquelles (cécité, surdité...).

Ce même responsable a loué, à cet effet, les «efforts de surveillance et de prévention consentis par ses services pour lutter contre certaines affections comme les maladies à transmission hydrique (MTH) et la rage, dont aucun cas n'a été signalé à Constantine durant l'année 2019».

G. H.

Plaintes relatives aux souscriptions de signatures

Les coordinateurs des Délégations instruits d'enquêter

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a instruit, mardi, les coordinateurs des délégations dans nombre de wilayas d'enquêter sur les plaintes faisant état de dépassements dans l'opération de souscription des signatures individuelles au profit des candidats à la présidence de la République, a indiqué l'ANIE dans un communiqué.

«Suite à la saisine par des postulants à la candidature à la Présidentielle du 12 décembre 2019 au sujet de dépassements qui auraient entaché l'opération de souscription des signatures individuelles au profit de candidats à la présidence

de la République consistant en des faits supposés d'achat de signatures dans certaines wilayas du pays, le président de l'ANIE a instruit les coordinateurs des délégations des wilayas concernées d'enquêter sur ces plaintes», a précisé la même source.

Cette procédure «permettra, en cas de confirmation, de prendre toutes les dispositions légales appropriées conformément aux dispositions de la loi organique N° 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE et la loi organique N° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée».

Fatah B.

Offensive turque en syrie



Djalou@hotmail.com

Alors que l'église de Makouda a été fermée hier

Le principal lieu de culte non musulman à Tizi Ouzou sommé de fermer à compter de ce mercredi

■ La bâtisse servant de lieu de culte chrétien a été fermée hier à Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou) par arrêté du wali exécuté par des éléments de la Gendarmerie nationale, avons-nous appris de sources locales.



Par Hamid M.

(mercredi) pour le même motif. Une décision notifiée dimanche dernier aux responsables de cette église activant depuis 1996 et qui compte pas moins de 1 200 adhérents. A rappeler en août dernier, un autre lieu de culte chrétien avait été fermé par les autorités à Boudjima (25 km au nord-est de Tizi Ouzou).

8 blessés dans un accident mettant en cause un bus

Huit personnes ont été blessées hier dans un accident de la route survenu sur la RN 12 à hauteur de la gare intermédiaire de Boukhalfa (sortie Ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de communication de la Protection civile, à l'origine de cet accident, un bus de transport urbain de voyageurs qui a percuté la glissière de protection autoroutière. Les blessés ont été admis aux services des urgences du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou où ils ont été pris en charge.

H. M.

Blida/Larbaâ

Perturbation dans la distribution d'eau potable

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable a été enregistrée mardi au niveau d'un nombre de quartiers de la commune de Larbaâ à l'Est de Blida, à cause d'un arrêt de la station de pompage «Baouni», a indiqué un communiqué rendu public par l'unité locale de

l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le document «une panne survenue au niveau de la station de pompage sus-citée est à l'origine d'une perturbation dans la distribution de l'eau potable, mardi, au niveau des quartiers du centre-ville de Larbaâ, du 11 Décembre, du 8-Mai 1945, des

1 270 logements, et Cherif Youcef». Le communiqué a précisé que «des travaux sont en cours pour remédier à cette panne», assurant que la «situation sera progressivement rétablie dès la fin de cette opération».

R. N.